



Chères Cagnaises, chers Cagnais,

C'est la seconde fois que je m'adresse à vous afin de détailler le bilan de l'année et les objectifs à venir et j'avoue ne pas avoir imaginé que dix-huit mois après mon élection, je ne pourrai toujours pas vous rencontrer dans le cadre des vœux, moment pourtant si convivial, sachez bien que mon équipe et moi-même en sommes vraiment désolés, mais nous devons être raisonnables compte tenu de cette crise sanitaire qui dure.

Concernant cette deuxième année de mandat, nos premières pensées vont bien sûr à notre cher Jackie Bouchard, élu irréprochable depuis 3 mandats disparu si vite et qui manquera à tous ceux qui le connaissaient.



Comme chaque année, l'occasion nous est donnée lors des vœux de la municipalité de pouvoir féliciter tous ceux qui le méritent, commençons à le faire avec le personnel municipal administratif et technique qui fait toujours son maximum pour vous servir et ceci malgré les conditions difficiles depuis maintenant presque deux ans.

Merci à mes adjoints et conseillers qui sont toujours présents et actifs et j'ai une pensée particulière pour leur conjoint qui doivent les attendre souvent assez tardivement.

Nos commerçants et nos entreprises locales ont pu ouvrir de nouveau malgré la pandémie qui dure et nous les exonérerons de la taxe locale sur la publicité extérieure en 2022, ce sera pour nous, notre façon de les soutenir financièrement.

Toutes nos associations ont également pu reprendre leur activité et nous félicitons une fois de plus tous les bénévoles pour leur travail et qui malgré les nombreuses contraintes actuelles ne se plaignent jamais. Les 700 adhérents que comptent désormais l'ensemble de nos associations culturelles et sportives peuvent leur dire un grand merci.



Merci à nos enseignantes de l'école maternelle et élémentaire de si bien encadrer nos enfants et de les surveiller encore un peu plus qu'à l'habitude en raison de cette pandémie.

Merci également à La ligue de l'enseignement de Normandie et à nos jeunes Cagnais pour tout ce qu'ils font afin de dynamiser nos structures jeunesse comme vous pouvez le constater chaque année dans notre bulletin municipal.

Remercions les infirmières, le docteur Bagur et la pharmacie de la Plaine de nous accueillir pour la vaccination ainsi que pour les tests Covid.

Merci également à :

- La gendarmerie pour sa collaboration régulière avec notre collectivité afin que Cagny reste calme et soit un endroit où il fait bon vivre malgré l'incivisme grandissant et de plus en plus difficile à maîtriser.
- À la communauté de communes Val ès dunes et au syndicat d'eau pour leur grand soutien financier lors des nombreux travaux effectués cette année à Cagny.
- l'Etat et au département d'avoir subventionné en partie la réhabilitation de notre centre bourg.
- Notre députée, notre sénatrice, notre conseillère régionale et nos nouveaux conseillers départementaux d'être en lien permanent avec notre collectivité.

Quant à vous, chers Cagnaises et Cagnais, vous êtes également à féliciter car vous avez, durant toute l'année, respecté tout ce qui vous a été imposé. Nous n'avons eu quasiment aucun reproche pendant les travaux du centre bourg qui devaient durer deux années et qui ont été réalisés en seulement 11 mois. Nous tenons à remercier tous les acteurs ainsi que les entreprises Bouygues, Toffolutti et Vallois qui ont parfaitement rempli leur mission avec respect des délais que nous leur avons imposés.

Nous pensons que la modernité et le rendu du centre bourg permettront à nos commerçants de pérenniser leur entreprise et pour vous de venir en profiter avec plus de plaisir et de sécurité.

Nous aurons une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés durant cette année et sachez que pour vous les plus fragiles, nous serons toujours en priorité à vos côtés et à votre écoute.

Pensons à tous ceux qui souffrent, qui sont seuls, victimes de maladies, de handicap ou d'accidents de la vie en cette période de pandémie.

**Vous trouverez ci-après ce que nous avons pu réaliser dans notre commune en 2021 :**

#### **Voirie, bâtiments, réseaux, sécurité et patrimoine :**

- Rue de la poste rénovée dans sa totalité avec l'extension de trottoirs pour les personnes à mobilité réduite.
- Étude pour rajout de passages piétons en lien avec l'agence routière départementale pour la RD 613.
- Marquage au sol pour accès mairie pour les personnes mal voyantes.
- Installation d'une borne de recharge électrique pour véhicules allée St Germain, et d'une borne électrique ainsi que d'une arrivée d'eau allée St Jacques en vue d'un futur marché nocturne.
- Réfection de l'intérieur de la salle omnisports (boiseries et peintures).
- Obtention de subventions pour la rénovation du terrain de football.
- Devis pour trottoirs rue du grand chemin.
- Réhabilitation du cimetière en enrobé.
- Obtention de subvention pour caméras entrées et sortie bourg.
- Devis pour signalisation horizontale sur la RD D613.
- Réalisation du chauffage central à la bibliothèque.
- Achat de mobilier au local technique atelier.
- Bilan énergétique de la mairie trop énergivore.
- Travaux d'entretien de notre église.
- Déploiement de la fibre optique sur la mairie et les écoles en priorité.
- Étude sur la rétrocession de la cité de la sucrerie.
- Lancement du projet de l'agrandissement de la cantine devenue bien trop petite.



#### **Réhabilitation du centre bourg :**

- Allées St Jacques et St Germain rénovées au niveau assainissement, voirie et espaces verts.
- Modification du début de la rue de la Gare et de la rue Joseph Vasse.
- Création d'un parking à l'église et d'un parking rue de la Poste.
- Passage en enrobé au monument aux morts.
- Renforcement éclairage avec passage en LED pour économie d'énergie.
- Création de nouvelles pistes cyclables et renforcement de l'accès personne à mobilité réduite.
- Réflexion sur l'occupation du domaine public (terrasses et publicité)

#### **Urbanisation :**

- 15 nouveaux permis de construire accordés.
- Fouilles archéologiques effectuées sur les futurs lotissements Claude Jean Investissement et Martenat.
- Respect des contraintes du schéma de cohérence territoriale pour l'urbanisation à venir à court terme.
- Finalisation du premier lotissement Hameaux de la Boissière (voirie, trottoirs et éclairage).
- Travaux de réseaux sur la deuxième partie des Hameaux du Bois et premières constructions.
- Construction de 8 nouveaux blocs commerciaux devant le lotissement de la Boissière avec l'arrivée d'une banque à CAGNY avec un distributeur de billets.
- Rétrocession du lotissement de la Boissière à la commune.
- Reprise du site St Louis Sucre toujours pas déterminée par Südzucker.



#### **Finances :**

- Maîtrise des dépenses malgré le projet d'extension cantine et la future rénovation du terrain de football.
- Continuation du remboursement de 111 300 € annuels sur les emprunts précédents.
- Pas d'augmentation d'impôts votée de nouveau cette année (en dehors des bases imposées par l'Etat).
- Augmentation logique des charges de personnel suite à l'explosion démographique entraînant une charge exponentielle (population de 1 300 habitants il y a 10 ans et qui sera de 2 600 avant 2030 soit 100 % d'augmentation !)

### Ecoles :

- Achat de mobilier pour la garderie.
- Reprise des repas à thèmes avec décorations effectuées par le personnel.
- Questionnaire de satisfaction vers les enfants et les parents concernant la cantine.
- Changement de prestataire restauration scolaire pour plus de local et de bio.
- Acquisition de tablettes numériques et PC portables pour toutes les classes dans le cadre du label écoles numériques (financé à 50%).
- Achat de quatre vidéo projecteurs interactifs supplémentaires.
- Soutien habituel à l'école primaire.



### Sports loisirs cultures :

- Mise en place de jeux pour enfants au city stade.
- Adhésion à ANDES association pour aider les communes dans leur politique sportive.

### Gestion des risques et sécurité :

- Continuation d'achat de masques chirurgicaux pour notre personnel et constitution d'un stock prévisionnel également pour les enfants scolarisés à Cagny.
- Renforcement de la signalisation, des panneaux d'interdiction.
- Rajout de limiteurs de vitesse suite à l'incivisme croissant.
- Continuation d'installation de ralentisseurs chicanes gabions.
- Renforcement des rues limitées à 30 km/h, des panneaux stop et sens interdit.
- Sécurisation du stade, du parc de la mairie et des bâtiments communaux.

### Fleurissement et espace vert :

- Nettoyage et élagage du Petit Bois.
- Continuation du fleurissement (commune étoilée).
- Renforcement engazonnement au cimetière et passage en enrobé des allées.
- Embellissement du centre bourg et du parc de la mairie.



### Environnement et cadre de vie :

- Arrêtés de circulation sur notre commune portant sur l'interdiction d'occuper des espaces verts ou publics permettant de mieux contrôler l'arrivée de visiteurs.
- Recherche successeur ancien Carrefour Contact toujours en cours.
- Bons de Noël pour les personnes de plus de 65 ans et des familles suivant les ressources (CCAS).
- Colis pour nos 350 anciens de 65 ans et plus.
- Réaménagement paysager (parterres Courson, Gauderlot, Lucet, British Guards).
- Création d'une boîte à livres.
- Passage à la Wifi dans toutes les salles communales.
- Mise en place d'ateliers de réparation vélos.
- Mise à jour du règlement du cimetière.



### Information communication :

- L'impression du Cagny Actualités est désormais effectuée par un imprimeur pour une meilleure qualité.
- Bulletin devenu annuel.
- Nouvel outil de communication avec mairie Pop ' in, information plus rapide par SMS. (rejoignez vite les 600 Cagnais déjà abonnés en deux mois c'est facile et gratuit).

### Jeunesse :

- Maintien des offres d'accueil des jeunes avec le centre de loisirs et le local jeunes.
- Réflexion sur le contrat territorial global remplaçant le contrat enfance jeunesse en lien avec la Ligue de l'enseignement de Normandie, la C.A.F. et la communauté de communes Val ès dunes.
- Extension des ouvertures au centre de loisirs et au local jeunes.

### Fêtes et cérémonie :

- La pandémie ne nous permet toujours pas d'organiser des animations !

### Pour 2022, voici nos projets :

- Renouvellement de l'éclairage public en généralisant l'usage de LED (programme sur 4 années).
- Isolation mairie trop énergivore.
- Rénovation chauffage de la salle omnisport du petit bois.
- Agrandissement du restaurant de la cantine scolaire avec une ouverture programmée pour la rentrée scolaire 22/23.
- Aménagement voirie pour les clients des commerçants de la zone artisanale du Grand Chemin avec accès direct depuis la RD 613.
- Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- Réfection du chemin de la Maissonnette et des trottoirs rue du Grand Chemin.
- Continuation de l'urbanisation actuelle en lien avec les quatre lotisseurs et démarrage urbanisation Alteam (ex Martenat) au premier trimestre 2022 (1ère phase).
- Réflexion sur contrats de sous-traitance pour entretien nouveaux lotissements.
- Renforcement des élagages et plantation d'un arbre chaque année pour célébrer les naissances de la commune.
- Rénovation du terrain de football, ajout d'un pourtour grillagé et réaménagement du local pour vestiaires supplémentaires.
- Étude sur le retrait de bitume aux entrées de bourg et renforcement de la végétalisation.
- Étude pistes cyclables en lien avec la CDC qui en a la compétence et le conseil départemental pour la RD 613.
- Installation de caméras de surveillance aux entrées et sorties commune.
- Réflexion pour mise en place d'un skate park ou pump track.
- Création d'un terrain de pétanque.
- Mise en place de boîtes à dons au profit d'associations.
- Mise en place d'un logiciel pour la gestion du cimetière.
- Installation de bancs poubelles et tables de pique-nique, création d'une deuxième boîte à livres.
- Installation d'un marché nocturne.
- Création d'ateliers ponctuels gratuits, réparation vélos et permis vélo.
- Renforcement des zones sans tabac.
- Création de jeux pour les petits aux hameaux.
- Réflexion pour mise en place intervenant pour prévention violence, agression, harcèlement aux écoles.
- Mise en place d'un conseil municipal pour les jeunes.
- Continuation du soutien financier et administratif à nos associations et aux associations caritatives.
- Augmentation des rondes de la gendarmerie et verbalisation pour les mauvais stationnements.

En attendant que tous ces projets se concrétisent, nous vous souhaitons une très bonne année 2022, que celle-ci soit meilleure que les deux précédentes et vous apporte à toutes et à tous, ainsi qu'aux êtres qui vous sont chers, du bonheur et de la réussite et bien sûr le primordial «UNE TRES BONNE SANTE».

Dans le contexte actuel, le strict respect des gestes barrières reste plus que jamais essentiel.



Portez-vous le mieux possible en attendant de vous revoir au plus vite.

Bien à vous.

Eric MARGERIE et son équipe municipale.